

## Les Murs du cimetière de Cheratte-bas



*Mur intérieur rehaussé et restauré, suite à la construction de la dernière extension du cimetière*

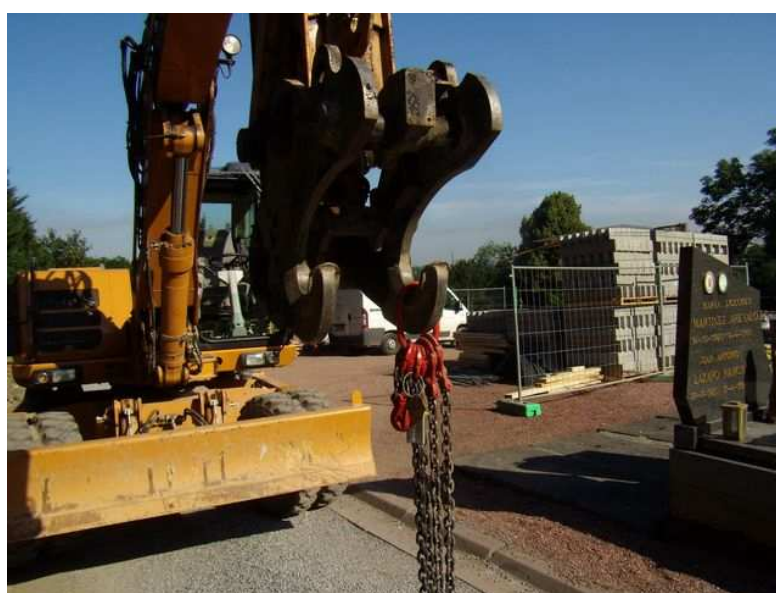
Après des travaux de soutènement et de réparation à un des murs intérieurs du cimetière, il y a un peu plus de deux ans, nous avons attiré l'attention de l'Echevin des Travaux, Luc Lejeune, sur l'état des autres murs du cimetière de Cheratte-bas. Certains montraient des signes de vieillesse bien avancée, avaient laissé tomber quelques briques, ou parfois abandonné une partie d'eux même en s'écroulant. Un autre menaçait de tomber dans les jardins voisins quelques mètres plus bas, entraînant alors de nombreuses tombes avec lui. Bref, des travaux s'annonçaient nécessaires.

L'an dernier, début des travaux avec le nettoyage, le sablage et le rejointoyage des murs encore en bon état. Cure de rajeunissement pour le mur à l'entrée à droite, ainsi que pour l'abri et la morgue. C'est ensuite le long mur de gauche qui a reçu le même traitement, rendant au cimetière une allure toute rajeunie.



En ce mois de juin 2010, le mur, qui sépare l'ancien cimetière et la toute dernière extension ouverte vers 1985, mur en partie déjà écroulé, fait l'objet d'une reconstruction complète. Après démolition de ce mur, la firme a creusé à plus de 3m de profondeur par rapport au niveau de l'ancien cimetière, sur une largeur de 1,80 à 2,20m, pour ériger un nouveau mur qui soutiendra la poussée des terres de la nouvelle extension. Les travaux sont toujours en cours, les fondations en béton armé déjà réalisées.

Au cours des travaux, les ouvriers n'ont pas trouvé trace d'un ancien mur ou de restes de tombes anciennes, dans cet endroit où l'église du Xe siècle se dressait, entourée de son cimetière. Les limites de cette ancienne église détruite en 1836 et du cimetière sont donc à localiser plus au nord de ce mur.





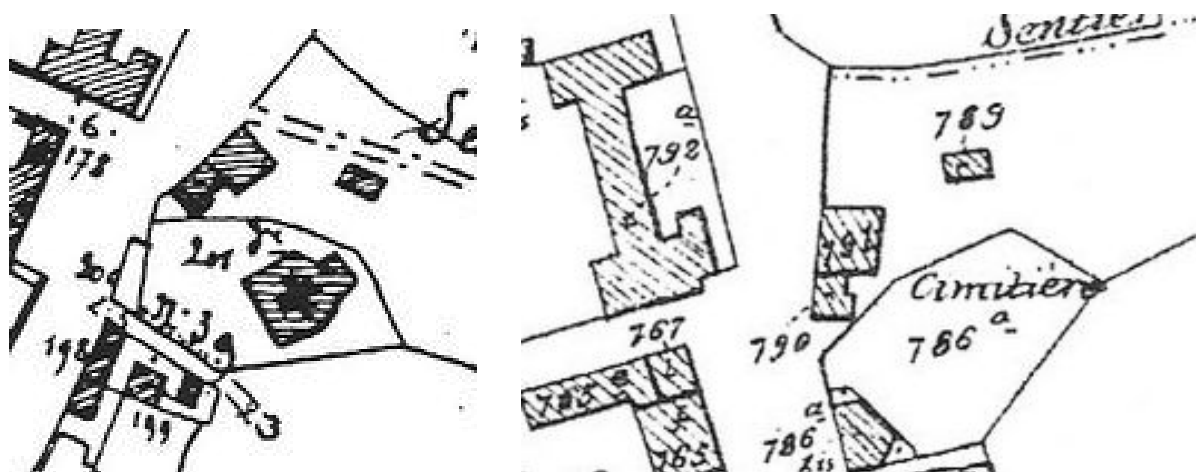
Reste la partie la plus difficile. Le mur, qui longe l'ancien cimetière et surplombe les jardins des maisons de la rue Sur les Sarts, est fissuré en de nombreux endroits. Des grands arbres poussent leurs très fortes racines à travers les briques fissurées, les terres pressent ce mur, inquiétant les habitants des maisons en-dessous.



*Le mur de soutènement nord dans son écrin de verdure, qui le mine progressivement*

Rappelons que ces murs datent du 3<sup>e</sup> quart du 19<sup>e</sup> siècle, après la destruction de l'ancienne église en 1836. Les habitants de Barchon, dans leur pétition demandant à se séparer de Cheratte, mentionnent en 1875/76 que « le cimetière de Cheratte a coûté plus de 7000 francs qui ont été payés par la commune ». Le vieux cimetière de Cheratte a donc été reconstruit, avant 1875, sur le terrain abritant antérieurement l'ancienne église, donc aussi les murs qui le délimitaient par rapport aux propriétés voisines.

On voit, sur les plans cadastraux de 1835, la présence et l'orientation de l'ancienne église avec son cimetière à gauche. Le plan cadastral de 1870 montre un terrain aux angles plus marqués, donc déjà entouré de murs.



*Plans cadastraux de 1835 et de 1870*



*L'ancienne église entourée des anciens murs, remplacés vers 1860.*



*L'ancien escalier qui conduisait au vieux cimetière et une partie des murs ouest de soutènement, dans lesquels ont été encastrées trois vieilles croix de l'ancien cimetière.*





*Les murs de soutènement ouest du vieux cimetière, le long de la rue Steenebruggen*



*A gauche et à droite, les murs de clôture du vieux cimetière*

L'échevinat des travaux a délégué un architecte pour examiner le mur et remettre les conclusions de son examen. Sans doute des travaux de renforcement, voire de reconstruction du mur seront-ils jugés nécessaires à court ou moyen terme. Dossier à suivre.